



LETTRE **i** NFO

16 mars 2015

Tarif agent... Il y avait longtemps !

À la lumière d'une commission parlementaire sur le coût de l'électricité, il faut qu'à nouveau le "tarif agent" soit sous les projecteurs.

Mais qui peut honnêtement croire que les 300 000 électriciens et gaziers actifs, inactifs, veufs et veuves, qui représentent 0,83 % des 35 millions de clients électricité, peuvent mettre en péril les tarifs et être un coût pour la collectivité ?

Quel mensonge que de laisser imaginer au grand public que cela coûte 2,3 milliards d'euros par an alors même que cette somme est juste une provision (une fois pour toute sur des biens immobiliers), au titre des droits sociaux visant à garantir aux salariés leurs acquis si les entreprises disparaissent (ENRON).

Quel scandale que de stigmatiser les charges de retraite (CTA) sur la facture, alors qu'historiquement elles étaient "transparentes" prises directement sur le compte d'exploitation et que ce sont les députés qui les ont mises en évidence sur la facture pour éviter de provisionner ces sommes au titre des droits sociaux.

Nous n'avons pas à avoir honte d'avoir des droits qui protègent les salariés ayant des métiers pénibles au-dessus du droit commun et qui sont payés par les entreprises et non par la collectivité comme les retraites des députés si prompts à stigmatiser les droits et acquis des autres !

Pour la FNME CGT, les salariés de l'énergie sont la richesse du secteur et par leur implication au quotidien 7 jours sur 7 et 365 jours par an, souvent le dernier rempart du service public sacrifié sur l'autel de la privatisation et de la libéralisation. Les agents viennent à nouveau de le prouver en se déplaçant en Corse suite à la tempête de début mars 2015.

Car si l'électricité a progressé de 30 % et le gaz de 80 % depuis la libéralisation des marchés et les privatisations, ce ne sont pas les coûts salariaux qui ont fait grimper la facture mais bien les sous-investissements chroniques durant des années qu'il faut rattraper aujourd'hui et les taux de profits à deux chiffres donnés aux actionnaires.

Quand GDF SUEZ distribue en 2014 à ses actionnaires son résultat net soit 3 milliards d'euros et EDF fait lui 3,7 milliards de résultat net... qui profite le plus ?

Pour la FNME CGT, l'indécence n'est pas chez les salariés, c'est le coût du capital toujours plus gourmand qui met les salariés en difficulté !

Cela suffit de remettre en cause systématiquement les acquis et le statut des électriciens et gaziers ! Que cela soit au travers de la loi de transition énergétique et ses privatisations annoncées, de cette commission parlementaire sur le tarif agent, de la cour des comptes qui fustigeait les salaires à EDF...

Tout est bon pour détourner l'attention des usagers et des salariés loin de la réalité : la crise est finie pour certain, le CAC 40 vient de passer au-dessus des 5000 points comme en 2008, mais pour autant, il faut maintenir le marasme pour les salariés avec un smic bas et des chômeurs car les profits se font sur leur dos !

Alors que les grands groupes de l'énergie et leurs filiales bénéficient du Crédit d'Impôts Compétitivité Emplois (CICE) et récupèrent par nos impôts des millions d'euros qu'elles redistribuent exclusivement aux actionnaires, nous devrions avoir honte de nos acquis et les abandonner ?

Pour la FNME CGT et les salariés de l'énergie, il n'en n'est pas question !

Le tarif agent fait pleinement partie du contrat social des agents, s'il est aussi peu élevé, c'est parce que les entreprises de l'énergie ont compensé au travers de la non-augmentation du tarif les non-augmentations salariales durant des années. Il est hors taxes et si le législateur ne cesse de faire des taxes, ce n'est pas de notre faute et d'ailleurs ces taxes sont compensées par l'entreprise.

La FNME CGT n'est pas dupe du rôle que jouent les entreprises en coulisse auprès du gouvernement et du parlement poussant pour casser les acquis de leur personnel pour engranger encore plus de profit.

Car si le rapport de la commission parlementaire était suivi, le grand gagnant ne serait pas le client... mais le résultat net des entreprises !

Comme de par le passé, la FNME CGT sera vigilante à la défense des conquêtes sociales des électriciens et gaziers et prendra ses responsabilités, dans la mobilisation et dans la lutte, si le gouvernement et les employeurs de la branche des IEG venaient à les attaquer.

Dès à présent, la FNME CGT appelle les salariés de l'énergie actifs, inactifs et veuves à venir porter haut et fort le 9 avril 2015, journée d'action confédérale interprofessionnelle, la défense de leurs conquêtes sociales qui ont construit leur statut !